



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## WEEK-END NOIR SUR LES ROUTES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE : LE PRÉFET DÉNONCE LES DÉGRADATIONS DE RADARS

Nantes, le 7 février 2019

**Depuis le week-end dernier, trois personnes sont décédées et quatre autres ont été grièvement blessées sur les routes du département. Dans le même temps, les actes de vandalisme sur les équipements de contrôles automatisés de la vitesse se sont multipliés en Loire-Atlantique. Au vu de ces derniers jours particulièrement noirs sur les routes du département, ces dégradations sont d'autant plus choquantes.**

« Nous constatons une recrudescence de mauvais comportements sur la route et un relâchement des automobilistes, sans doute dûs aux dégradations des radars. Et pourtant, que ce soit pour le non port de la ceinture de sécurité, la vitesse, l'alcool, ou encore le téléphone au volant, **100% des accidents mortels de la circulation sont imputables à une erreur de comportement. Les contrôles des forces de l'ordre, tout comme les radars automatiques, n'ont qu'un seul but : sauver des vies.** », explique Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique.

**Les suspensions de permis sont à la hausse** : 38 cas ont été recensés ce week-end (contre 27 sur le même weekend en 2018). **Alcool** (24 personnes), **vitesse** (10 personnes), **stupéfiants** (4 personnes), autant de comportements qui prouvent que mourir ou être grièvement blessé sur les routes ne relève pas que de la fatalité.

Le préfet rappelle également que les actes de vandalismes sur les radars constituent des dégradations de biens publics que **la loi punit de peines pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement.**

### **Incidence des actes de vandalisme sur la sécurité routière :**

La forte baisse du nombre de radars fixes en fonctionnement a pour effet une augmentation de la vitesse d'un certain nombre de véhicules. On constate d'ailleurs en décembre 2018 une augmentation de 20% des flashes émanant de radars dégradés (étant précisé que la photo n'est pas exploitable), ce qui démontre cet effet. Toute augmentation de la vitesse, en tant qu'elle augmente le risque, aura pour effet quasi mathématique d'augmenter le nombre d'accidents, et donc le nombre de morts. La dégradation des radars est donc un acte qui emporte une responsabilité très grave, au-delà du fait qu'il s'agit de la destruction ou de la dégradation d'un bien public qui sera réparé par des fonds publics, qui de ce fait ne seront pas utilisés pour l'entretien des routes.

### **Coûts et délais de réparation :**

Le coût d'intervention sur les équipements radars dégradés varie selon le type d'équipements et selon le dommage causé à l'appareil. Voici les tarifs moyens :

- Vandalisme léger : du tag à la vitre cassée (en moyenne 500 euros tous types de radars confondus).
- Remplacement radar fixe et discriminant : entre 60 000 et 80 000 € (dont 30 000 à 40 000 € pour la cabine) selon l'ampleur des travaux de génie civil requis.
- Remplacement radar vitesse moyenne : de 120 000 à 200 000 € selon l'ampleur des travaux de génie civil requis.
- Radar autonome (ou chantier) : 75 000 €

Enfin, à l'approche des **départs en vacances scolaires de février**, et pour éviter de nouveaux drames sur la route, **le préfet appelle chacun à la prudence et à la vigilance.**

**Retrouvez tous les conseils de prudence sur le [site internet de la sécurité routière](#).  
Suivez la Faucheuse sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).**



**@Faucheuse44**



**La Faucheuse 44**



**Préfecture de la Loire-Atlantique**

6 quai Ceineray - BP 33515  
44 035 NANTES

**Service de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)



**@prefet44**



**Préfet des Pays de la Loire,  
préfet de la Loire-Atlantique**